



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 05 juin 2019

AVIS A LA POPULATION

No 10/19

ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Mercredi **26 juin 2019**, à **20h00** à la cabane du football.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2018
2. Ratifier un crédit de Fr. 660'000.- pour divers travaux au domaine du Bois Rebetez, comprenant d'une part, la somme de Fr. 410'000.- pour la transformation de l'appartement et, d'autre part, la somme de Fr. 250'000.- pour la mise en conformité du rural et la construction d'une nouvelle fosse à lisier, pour le compte du Syndicat intercommunal GLM.

Financement assuré par une contribution de l'exploitant du domaine (selon convention du 9 octobre 2018), des recettes courantes et le solde par un emprunt bancaire. Donner compétence au Conseil d'administration du Syndicat intercommunal GLM pour contracter l'emprunt nécessaire et le consolider à la fin des travaux.

3. Nominations de deux membres à la Commission d'école du cercle scolaire de La Courtine
4. Approbation du règlement scolaire du cercle scolaire de La Courtine.
5. Diverses communications du Conseil communal

Le Procès-verbal de l'Assemblée communale peut être consulté au secrétariat communal, sur le site internet « lajoux.ch » et au panneau d'affichage public.

Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 1 jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné sous point 4 est déposé publiquement à l'administration communale durant les délais légaux de 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public dûment motivées et par écrit au secrétariat communal.

Pour l'année 2019, le Conseil communal a nommé Séverine Gogniat en tant que vice-maire.

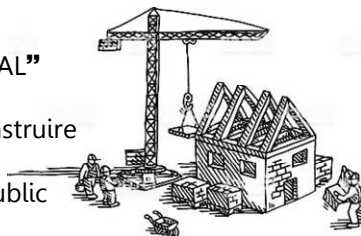
1. ADMINISTRATION, POLICE, DEVELOPPEMENT, URBANISME

Responsable : **SAMUEL GERBER (MAIRE)** 079/459.41.05 mairie@lajoux.ch

Suppléante : Judith Fricke Pallaoro

Attributions :

- Administration courante
- Rapport avec le personnel de l'administration communale
- Préposé aux scellés
- Police locale et du feu
- Protection civile – affaires militaires
- Rapport avec le syndicat GLM
- Chemins de fer du jura
- Association des maires des franchises-montagnes
- Association des communes jurassiennes
- Urbanisme, embellissement
- Achat et vente de terrain
- Plan d'aménagement local "PAL"
- Plan cadastral
- Grands et petits permis de construire
- Résidences secondaires
- Réseau électrique, éclairage public
- Nouvelle "SNEP"



2. FINANCES

Responsable : **JUDITH FRICKE PALLAORO** 079/199.64.65 finances@lajoux.ch

Suppléant : Samuel Gerber (maire)

Attributions :

- Finances
- Comptes et budget
- Caisse communale
- Bourses communales d'étude et d'apprentissage
- Elaboration plans financiers

3. SANTE ET ACTION SOCIALE

Responsable : CHRISTIAN FRUND 079/931.47.84 sante-social@lajoux.ch

Suppléante : Séverine Gogniat (vice-maire)

- Attributions :**
- Assistance de la commune
 - Aide complémentaire AVS/PC
 - Service social des Franches-Montagnes
 - Aide familiale – aides aux foyers – soins à domicile
 - Relation avec l'APEA
 - Activités "Jeunesse"
 - Personnes âgées, infirmes et hospitalisées
 - Malades – isolés
 - Hôpitaux – homes – fondations sociales
 - Crèches
 - Chômage

4. ECOLES – ACTIVITES CULTURELLES

Responsable : SÉVERINE GOGNIAT (VICE-MAIRE) 078/811.49.38 ecoles@lajoux.ch

Suppléant : Christian Frund

- Attributions :**
- Ecole : cercle scolaire la Courtine ; secondaire et ménagère.
 - Commissions : école primaire et secondaire.
 - Transports scolaires
 - Orientation professionnelle
 - Bâtiment scolaire – conciergerie, entretien et appartement
 - Places de jeux
 - Sports – loisirs – transports
 - Activités culturelles
 - Ludothèque – bibliobus
 - Sociétés locales



5. AGRICULTURE – FORETS – SERVICE D'ENTRETIEN

Responsable : FRANÇOIS BRAHIER JECKELMANN 079/829.58.32
agriculture@lajoux.ch

Suppléant : Bernard Gogniat

Attributions :

- Rapport avec les employés communaux de la voirie
- Rapport avec la coopérative agricole
- Domaine derrière Les Embreux
- Etudes relatives à l'agriculture
- Entretien des drainages des pâturages
- Entretien des barres – le long des routes cantonales - au village
- Foires
- Elimination des déchets carnés
- Triage forestier “La Courtine”
- Rapport avec le garde forestier
- Coupes annuelles et chablis
- Ventes de bois ; marché du bois
- Repeuplement, sarclage et barres des plantations
- Plan d'aménagement forestier
- Chemins forestiers



6. EAUX – ENVIRONNEMENT – DECHETS

Responsable : BERNARD GOGNIAT 079/458.31.75
services-communaux@lajoux.ch

Suppléant : Dominique Mauron

Attributions :

- Service des eaux – “Lorno”
- Stations d'épuration “Les Beusses – Pré la Dolaise”
- Ordures ménagères – déchetterie
- Contrôle des décharges publiques
- Tourisme - SIDFM
- Pistes : cavaliers “AREF” ; cyclables ; VTT et de ski de fond
- Sentiers ” En marche vers le paysage “
- Chemins pédestres
- Parc du Doubs
- Maison des Œuvres
- Environnement ”coup de balai“

7. TRAVAUX PUBLICS

Responsable : DOMINIQUE MAURON

079 650 26 25

travaux-publics@lajoux.ch

Suppléant : François Brahier Jeckelmann

Attributions :

- Chemins communaux, signalisation routière
- Trottoirs
- Ouverture et sablage des routes en hiver
- Carrières et gravières
- Murs en pierres sèches
- Cimetière – inhumation - morgue
- Travaux de génie civil
- Bâtiments communaux

RAPPEL - REMISE DU MAI

Nous vous informons que le « Mai » du nouveau maire Samuel Gerber lui sera offert le :

Vendredi 21 juin 2019 à 18h30 à la cabane du foot

Le Conseil communal invite la population à participer à cette soirée où un apéritif vous sera offert.

A cette occasion, nous profiterons de remercier les conseillers communaux sortants et feront connaissance avec les nouveaux élus du Conseil communal.



RAPPEL - FOIRE DE PRINTEMPS

Nous vous informons, que lors de notre foire de printemps qui aura lieu le mardi :

11 juin 2019

Un stand de restauration et boissons sera mis sur pied par la Commission des finances de la Maison des Œuvres, en faveur de la construction de ce bâtiment. Celui-ci se trouvera dans les garages de Claude Cattin en face de l'église, des toilettes seront à disposition à proximité.

RAPPEL - CARTE AVANTAGES JEUNES

La carte « Avantages jeunes » est en vente auprès du secrétariat communal de Lajoux au prix de Fr. 15.-.

Cette carte donne accès à de nombreuses réductions aux jeunes de la région de moins de 30 ans afin de leur donner envie de découvrir, par exemple, de nouvelles activités culturelles ou sportives dans le Jura et le Jura Bernois ainsi qu'en France voisine. Cette carte donne aussi droit à des réductions auprès de nombreux commerçants de la région. La liste des partenaires peut être consultée sur le site internet oxyjeunes.ch.



Les personnes intéressées sont priées de se rendre au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture et **munies d'une photo passeport**. Cette carte leur sera remise en bonne et due forme.

RAPPEL - CARTE JOURNALIERE

Une contribution importante à la promotion des transports publics et de la mobilité douce. Grâce aux cartes journalières vous pouvez voyager tout un jour sur l'ensemble du réseau suisse des transports.

Quelques communes mettent chaque jour à disposition des cartes journalières communes. Une carte journalière commune est un titre de transport, daté pour un jour de validité déterminée, qui donne droit à un nombre illimité de courses en 2^e classe sur les lignes de transport du rayon de l'abonnement général des CFF.

Communes qui vendent les cartes journalières :

Commune	N° de téléphone	Site internet
Delémont	032/421.92.20	www.delemont.ch
Porrentruy	032/465.77.00	www.porrentruy.ch
Courtelary	032/944.16.01	www.courtelary.ch
Corgémont	032/488.10.30	www.corgemont.ch
Grandval	032/499.95.55	www.granval.ch

RAPPEL - DOCUMENTS D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} mars 2010, les passeports et cartes d'identité **sont délivrés par le Bureau des passeports à Delémont.**

Avant de se rendre sur place, il est indispensable de prendre rendez-vous soit par téléphone au **032/420.50.00**, durant les heures d'ouverture ou **directement par internet sur www.passeportsuisse.ch**. Sur ce site, vous avez la possibilité de remplir le formulaire de demande de documents d'identité.

Heures d'ouverture

Lundi	Matin fermé / 13h30 – 17h00
Mardi - Mer.	9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Jeudi	matin fermé / 13h30 – 18h30
Vendredi	9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00



RAPPEL - FC LA COURTINE – SOIREE DE SOUTIEN

Soirée de soutien à la Famille Pinto



**Samedi 8 juin 2019
dès 17h00**



Buvette du Foot, Lajoux

Restauration, bar, ambiance musicale

Le bénéfice sera versé pour une petite aide à la reconstruction du Restaurant.

FC La Courtine